

**Sujet :** [INTERNET] Contre les éoliennes au Chateau de La Roche

**De :** "> Caroline Ast (par Internet)" <ast.caroline@gmail.com>

**Date :** 04/08/2017 10:06

**Pour :** ddcssp-ep-eoliennescamelia-reboursin@indre.gouv.fr

Bonjour,

Ce mail pour vous faire part de mon étonnement, voire de ma colère, autour du projet d'implantation de 6 éoliennes dans une région déjà surchargée d'aérogénérateurs. Outre l'aspect inesthétique de ces constructions défigurant bien souvent les paysages environnants, je m'interroge sur la nécessité d'implanter encore d'autres éoliennes en Indre: 130 sont déjà autorisées, près de 60 déjà raccordées et 114 en projet! A fortiori dans une région créditée par Météo France d'une note de 2/5 quant à la force du vent.

Les aérogénérateurs installés avec frénésie ces dernières années en France n'ont pas encore été étudiés quant à leurs effets sur la santé. Rappelons-nous des scandales de l'amiante, des OGM ou des ondes des relais cellulaires dont la nocivité n'a été révélée que bien des années plus tard, un élémentaire principe de précaution ne saurait-il s'appliquer également aux éoliennes? L'atteinte à l'environnement et à la biodiversité ne saurait pas non plus être prise en considération?

Certes, on imagine bien les intérêts économiques en jeu autour de cette implantation mais quid des précautions sanitaires, environnementales, patrimoniales? Sans compter, bien que cette donnée ne semble jamais entrer en ligne de compte, la décote immobilière forcément subie par les habitations touchées.

Je ne peux qu'espérer que mon email, océan dans une goutte d'eau, viendra grossir la vague des opposants à ce projet et que vous serez attentifs aux arguments déployés.

Bien à vous,

Caroline Ast